



**Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MERN**

**Évaluation environnementale de site phase I
Dépotoir illicite
Bande riveraine de la rivière Bras d'Apic
Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec)**



**Date : Novembre 2020
N/Réf : 2188-00-01-1P**



Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MERN

Évaluation environnementale de site phase I

Dépotoir illicite
Bande riveraine de la rivière Bras d'Apic
Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec)

N/Réf. : 2188-00-01-1P

Novembre 2020

Préparée par :






Approuvée par :






[1 877 809-5478](tel:18778095478)
www.nvira.com

Nvira Environnement Inc R.B.Q. 5764-7612-01

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
1.1	CONTEXTE GÉNÉRAL	1
1.2	MANDAT ET OBJECTIF	1
1.3	PORTÉE ET LIMITATIONS	1
2.	LOCALISATION ET DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE	2
3.	MÉTHODOLOGIE	3
4.	RECHERCHE HISTORIQUE	4
4.1	RÉSUMÉ DES TITRES DE PROPRIÉTÉ.....	4
4.2	INTERPRÉTATION DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	4
4.3	PLAN D'ASSURANCE INCENDIE	4
4.4	ÉTUDES ANTÉRIEURES.....	4
4.5	DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION	5
4.6	BANQUE DE DONNÉES MINISTÉRIELLES.....	5
4.7	ENTREVUE.....	5
5.	DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE	6
5.1	ZONAGE ET USAGES AUTORISÉS	6
5.2	GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE.....	6
5.3	PRÉSENCE DE PUIITS D'EAU POTABLE ET AUTRES PUIITS.....	6
5.4	RÉSERVOIRS ET ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS ACTUELS ET ANTÉRIEURS	6
6.	VISITE DU SITE	7
6.1	NATURE ET ÉTAT DES SOLS EN SURFACE	7
6.2	OUVRAGE DE SURFACE EXISTANT	7
6.3	MATIÈRES DANGEREUSES ET RÉSIDUELLES	7
6.4	IMPACTS SUR LES RÉCEPTEURS NATURELS	7
6.5	ACTIVITÉS PRATIQUÉES SUR LES PROPRIÉTÉS VOISINES	8
7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	9

FIGURES

FIGURE 1 – PLAN DE SITUATION	ANNEXE 1
FIGURE 2 – PLAN DE LOCALISATION	ANNEXE 1

TABLEAU

TABLEAU 1 – SOMMAIRE DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL SOULEVÉ LORS DE LA PHASE I	P. 9
---	------

ANNEXES

ANNEXE 1 – FIGURES
ANNEXE 2 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
ANNEXE 3 – DOCUMENTS PERTINENTS
ANNEXE 4 – LIMITATIONS ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Secteur du territoire du MERN agit comme gestionnaire des terres du domaine de l'État, dont fait partie le site à l'étude. Près de la moitié des sites contaminés gérés par le Secteur du territoire prennent la forme de dépotoir illicite dont le responsable n'a plus d'existence légale, est insolvable ou inconnue et, conséquemment, le site se retrouve sous la responsabilité de l'État. Ces dépotoirs illicites peuvent avoir un impact sur l'environnement et sur la santé, puisque des matières résiduelles s'y accumulent parfois depuis plusieurs années sans ouvrage de confinement.

1.2 MANDAT ET OBJECTIF

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a mandaté Nvira Environnement Inc. (ci-après « Nvira ») afin de réaliser une évaluation environnementale de site phase I (ci-après « phase I ») à l'endroit d'un terrain vacant correspondant antérieurement, dans une plus grande étendue, au lot 10, Rang A, du canton Lessard, dans la circonscription foncière de l'Islet. Le site à l'étude correspond à un dépotoir illicite qui se situe dans la bande riveraine de la rivière Bras d'Apic, à Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec).

L'objectif principal de la phase I était d'identifier et d'évaluer, pour le site à l'étude, les risques environnementaux, potentiels ou existants, associés à la propriété en fonction des utilisations passées ou actuelles ainsi que l'utilisation des terrains à proximité, et ce, selon les informations et les données disponibles. Les travaux de la phase I ont été réalisés en tenant compte de la norme canadienne CSA Z768-01 ainsi que du *Guide de caractérisation des terrains* du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Nous référons le lecteur du rapport à cette norme afin de connaître les autres limitations inhérentes à la réalisation d'une phase I.

Tel que décrit dans la norme CSA Z768-01, la phase I a pour objectif de réduire et non d'éliminer les incertitudes quant à la présence potentielle de situations pouvant avoir un impact négatif sur la propriété. La phase I ne peut pas prendre en considération le résultat d'activités isolées non répertoriées dans les documents consultés ou non mentionnées lors d'entrevues. Finalement, les conclusions et commentaires présentés dans le rapport sont basés sur les conditions observées lors de la visite du site, lesquelles peuvent varier avec le temps ou en présence de nouvelles activités ou de situations quelconques. Une actualisation de l'étude peut être requise si d'autres informations ou données devenaient disponibles et, par conséquent, les conclusions du présent rapport pourraient être modifiées, s'il y a lieu.

1.3 PORTÉE ET LIMITATIONS

Sous réserve de conditions particulières expressément décrites ailleurs dans le présent rapport, l'évaluation environnementale de site phase I qui a été réalisée dans le cadre de ce mandat est soumise aux portées et aux limitations identifiées à l'annexe 4. Les références bibliographiques sont également présentées à l'annexe 4.

2. LOCALISATION ET DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE

Le site à l'étude, lequel est sous la responsabilité du Secteur du territoire du MERN, ne correspond à aucun lot du cadastre du Québec, mais correspond antérieurement, dans une plus grande étendue, au lot 10, Rang A, du canton Lessard, dans la circonscription foncière de l'Islet. Le site correspond actuellement à un dépotoir illicite, situé le long de la rivière Bras d'Apic, dans la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard, dont les coordonnées géographiques sont 70° 12' 51" de longitude ouest et 46° 59' 03" de latitude nord (NAD 83). La superficie du site à l'étude a été estimée à 15 500 m².

Le site à l'étude est principalement boisé et se situe dans la bande riveraine de la rivière Bras d'Apic. Conséquemment, la topographie locale présente généralement une forte pente vers l'ouest/sud-ouest, soit vers la rivière Bras d'Apic. Une quantité importante de matières résiduelles est présente en surface sur le site. D'après la quantité et le type de matières résiduelles observée, le site à l'étude semble utilisé comme dépotoir illicite par les habitants de la région depuis plusieurs décennies.

L'emplacement du site dans son contexte régional est présenté à la figure 1 alors que la figure 2 illustre la localisation à l'échelle du site à l'étude ainsi que les éléments à risque soulevés, le cas échéant. Ces deux figures sont présentées à l'annexe 1.

3. MÉTHODOLOGIE

Afin de rencontrer l'objectif principal de la phase I, le mandat a comporté les éléments suivants :

- ▶ recherche de renseignements sur l'historique et l'utilisation antérieure du site à l'étude et des propriétés voisines;
- ▶ entrevues avec des personnes susceptibles d'apporter davantage d'information sur la nature des activités pratiquées sur le site;
- ▶ visite de la propriété étudiée et examen sommaire des propriétés voisines;
- ▶ analyse et interprétation des renseignements recueillis;
- ▶ rédaction d'un rapport technique faisant état des résultats de la recherche.

Ainsi, la recherche historique a comporté la consultation de certains documents (index aux immeubles, photographies aériennes, plans d'assurance incendie ainsi que zonage municipal et usages autorisés) ainsi que des banques de données ministérielles disponibles. De plus, des demandes d'accès à l'information ont été acheminées à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise régionale de Chaudière-Appalaches du MELCC ainsi qu'à la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard.

Une visite des lieux a également été effectuée le 15 septembre 2020 afin d'obtenir des renseignements complémentaires concernant l'utilisation actuelle et l'état général du site à l'étude, ainsi que des propriétés voisines.

Le constat et les conclusions se rattachant à ces différentes phases de recherche se retrouvent dans les sections suivantes. Notons que la totalité de la présente étude a été réalisée par le personnel de Nvira, lequel est qualifié et possède les compétences requises pour ce type d'étude.

4. RECHERCHE HISTORIQUE

4.1 RÉSUMÉ DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Le site à l'étude n'est désigné par aucun lot du cadastre du Québec. Antérieurement, le site à l'étude correspond au lot 10, Rang A, du canton Lessard, dans la circonscription foncière de l'Islet. Le lot aurait été acquis par la compagnie Price Brothers + Company Limited à la suite d'un transfert du Gouvernement en 1930. La compagnie Les Produits Forestiers Collin Limitée aurait ensuite acquis le site en 1939 de la compagnie Price Brothers + Company Limited et aurait par la suite renoncé à tous ses droits sur le site à l'étude, dans une plus grande étendue, en 1971. Le lot a par la suite été annulé en 2011. Le site à l'étude fait actuellement partie du domaine des terres publiques et est sous la responsabilité du Secteur du territoire du MERN.

4.2 INTERPRÉTATION DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

La consultation des photographies aériennes datées de 1963, 1971, 1980, 1990 et 2003 ainsi que de l'image satellite datée de 2016 a permis de déterminer les caractéristiques du secteur à l'étude au cours des années.

Sur les photographies aériennes et l'image satellite de 2016, il est possible de voir, à l'endroit du site à l'étude, un terrain boisé en bordure de la rivière Bras d'Apic. Notons qu'il n'y a aucune infrastructure ou d'occupation du territoire qui est visible au droit du site à l'étude.

En ce qui a trait aux propriétés avoisinantes, celles-ci sont aussi occupées par des terrains boisés et aucun changement significatif n'est observable sur les photographies aériennes et l'image satellite subséquentes. Notons que la route 285 permettant d'accéder au site à l'étude est présente sur la photographie aérienne de 1963 et qu'aucun changement significatif au niveau de celle-ci n'est visible par la suite.

La consultation des photographies aériennes n'a pas permis de constater la présence d'information laissant suspecter une préoccupation environnementale pour le site.

4.3 PLAN D'ASSURANCE INCENDIE

Les plans d'assurance incendie fournissent des informations générales concernant l'utilisation du territoire, notamment en ce qui concerne la configuration du réseau routier et la nature des activités pratiquées sur certaines propriétés. De plus, ces plans permettent également d'obtenir des informations concernant les matériaux de construction des bâtiments et la localisation de réservoirs souterrains de produits pétroliers, le cas échéant.

Une vérification effectuée aux Archives nationales du Québec a permis de valider qu'aucun plan d'assurance incendie ne couvre le secteur à l'étude.

4.4 ÉTUDES ANTÉRIEURES

Selon les informations obtenues dans le cadre du présent mandat, le site à l'étude n'a pas fait l'objet d'études antérieures.

4.5 DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Le MELCC et la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard ne dispose d'aucun dossier concernant le site à l'étude.

Des copies des réponses obtenues ou des extraits jugés pertinents sont insérés à l'annexe 3.

4.6 BANQUE DE DONNÉES MINISTÉRIELLES

Le site à l'étude, ni aucun terrain dans un rayon de 250 mètres autour du site, n'est recensé dans le *Répertoire des terrains contaminés* du MELCC, l'*Inventaire des sites contaminés fédéraux* du Secrétariat du conseil du Trésor du Canada, le *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels* du MELCC ou le *Registre des Interventions d'Urgence Environnement* du MELCC.

De plus, le site à l'étude, ni aucun terrain dans un rayon de 250 mètres autour de celui-ci, ne figurent sur la *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé* ou le *Répertoire des sites d'équipements pétroliers* de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Des copies des extraits des banques de données ministérielles jugés pertinents sont insérées à l'annexe 3.

4.7 ENTREVUE

La visite du site à l'étude a été réalisée [REDACTED]. Lors de cette visite, il a été possible de colliger certaines informations sur le site à l'étude. En effet, le dépotoir illicite a été découvert à la suite d'une plainte reçue par le MERN, laquelle a été effectuée par la propriétaire d'un chalet situé à proximité du site à l'étude. Selon les observations faites [REDACTED] lors de leur première visite du site, ainsi que selon les informations transmises par la plaignante, le site à l'étude serait utilisé depuis des décennies par les habitants de la région afin d'y disposer leur déchets et matières résiduelles de toutes sortes.

5. DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site à l'étude se situe en bordure de la rivière Bras d'Apic. Le site à l'étude est boisé et un chemin forestier traverse l'ensemble du site à l'étude. La topographie locale présente une forte pente vers l'ouest/sud-ouest, soit vers la rivière Bras d'Apic. Le site à l'étude semble être utilisé comme dépotoir illicite depuis plusieurs décennies.

5.1 ZONAGE ET USAGES AUTORISÉS

Le terrain appartenant aux domaines des terres publiques, il ne fait l'objet d'aucun zonage.

5.2 GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

D'après la carte *Matériaux superficiels du Canada* (Ressources naturelles Canada, 1995) et d'après la carte interactive du SIGÉOM (MERN, 2012), les dépôts meubles à l'endroit du site à l'étude seraient constitués de till variant de épais et continue à mince et discontinue, pouvant inclure de vastes zones d'affleurement rocheux, et reposant sur un socle rocheux composé de mudrock, ardoise verte et rouge, grès et calcaire, de la province géologique des Appalaches.

Le drainage de surface du site à l'étude s'effectue principalement par infiltration sur les surfaces recouvertes de végétation. Le cours d'eau le plus près du site est la rivière Bras d'Apic, laquelle se trouve à une distance du site variant entre moins d'un (1) mètre et quelques mètres, à l'ouest ou au sud-ouest selon où l'on se trouve sur le site à l'étude. Selon la topographie du secteur, laquelle présente localement une forte pente vers l'ouest/sud-ouest, soit vers la rivière Bras d'Apic, l'écoulement présumé de l'eau souterraine s'effectuerait localement dans cette direction.

5.3 PRÉSENCE DE PUIITS D'EAU POTABLE ET AUTRES PUIITS

Selon les informations obtenues du Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCC, aucun puits effectué en vertu du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* n'est répertorié sur le site et aucun puits forés dans un but d'approvisionnement en eau potable, selon les codes cités dans le SIH, n'est répertorié dans un rayon d'un kilomètre.

5.4 RÉSERVOIRS ET ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS ACTUELS ET ANTÉRIEURS

Aucun réservoir ni équipement pétrolier ne se trouve actuellement sur le site. Selon les informations obtenues, aucun réservoir ni équipement pétrolier n'aurait été présent antérieurement sur le site.

6. VISITE DU SITE

Les sections suivantes font état des informations qui ont pu être colligées lors de la visite du site, laquelle a été effectuée le 15 septembre 2020 [REDACTED]

[REDACTED]. La visite a permis d'apprécier les conditions actuelles du site à l'étude et des propriétés voisines. Un document photographique faisant état des conditions observées est présenté à l'annexe 2.

6.1 NATURE ET ÉTAT DES SOLS EN SURFACE

La visite n'a pas permis d'observer la présence de tache sur les sols en surface. Les sols étaient recouverts de végétation, d'arbres, d'arbustes et de matières organiques. Des quantités importantes de matières résiduelles ont pu être observé dans les sols en surface lors de la visite du site. Rappelons que, selon les informations obtenues, le site à l'étude serait utilisé comme dépotoir illicite par les résidents de la région depuis plusieurs décennies, ce qui correspond aux observations faites lors de la visite.

6.2 OUVRAGE DE SURFACE EXISTANT

Aucun bâtiment ou infrastructure n'est présent sur le site à l'étude.

6.3 MATIÈRES DANGEREUSES ET RÉSIDUELLES

Le site à l'étude ayant été utilisé comme dépotoir illicite par les habitants de la région depuis plusieurs décennies et, conséquemment, des quantités importantes de matières résiduelles ont pu être observé sur le site. La superficie couverte par les matières résiduelles a été estimé à 15 500 m². Notons que la densité des débris est variable dans l'espace et que trois (3) zones présentant une forte densité de matières résiduelles ont ainsi pu être identifiées lors de la visite, lesquelles sont illustrées sur la figure 2, à l'annexe 1. Il n'a cependant pas été possible d'estimer un volume de matières résiduelles, puisque l'épaisseur des débris n'a pu être déterminée lors de la visite. Toutefois, l'épaisseur de débris semble importante par endroit.

La nature des matières résiduelles observées lors de la visite est diverse. Il a été possible d'observer, entre autres, des bidons et cannes d'huile à moteur, des contenants de peinture, des contenants de solvants, des conserves, des déchets d'origines domestiques diverses, des pneus, des ampoules, différents contenants de verre et de métal, une carcasse de voiture, des chaudières en métal et en plastique, des fils barbelés et des matériaux de construction.

6.4 IMPACTS SUR LES RÉCEPTEURS NATURELS

Le site à l'étude se situe dans la bande riveraine de la rivière Bras d'Apic, laquelle constitue un milieu récepteur naturel ou milieu sensible. En effet, des débris ont pu être observés à une distance de moins de 1 mètre de la rivière par endroit. De plus, la topographie locale, au droit du site à l'étude, présente généralement une forte pente vers la rivière Bras d'Apic.

[REDACTED]



6.5 ACTIVITÉS PRATIQUÉES SUR LES PROPRIÉTÉS VOISINES

Aucune activité n'a lieu sur les propriétés adjacentes au site à l'étude, puisque celui-ci se trouve en milieu forestier.

Notons que le constat présenté dans cette section a été établi en fonction d'observations visuelles et sommaires et qu'aucune visite ou entrevue n'a été effectuée sur les terrains adjacents au site à l'étude.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a mandaté Nvira Environnement Inc. (ci-après « Nvira ») afin de réaliser une évaluation environnementale de site phase I (ci-après « phase I ») à l'endroit d'un terrain vacant correspondant antérieurement, dans une plus grande étendue, au lot 10, Rang A, du canton Lessard, dans la circonscription foncière de l'Islet. Le site à l'étude est actuellement sous la responsabilité du Secteur du territoire du MERN. La présente étude fait suite à une plainte reçue par le MERN au sujet d'un dépotoir illicite, lequel correspond au site à l'étude.

L'objectif principal de cette étude était d'évaluer, pour le site concerné, les problèmes environnementaux potentiels ou existants occasionnés par les utilisations passées ou actuelles. Soulignons que la présente phase I est basée essentiellement sur des observations de terrain et sur les données recueillies lors de la recherche historique, et qu'elle permet donc de statuer sur la probabilité que la propriété ait été affectée par des contaminants, mais elle ne permet pas de confirmer ou d'infirmer la présence de ces contaminants.

L'interprétation des informations disponibles et recueillies au cours de la phase I a permis d'établir que le site à l'étude est exposé à des risques environnementaux, lesquels sont attribuables à la présence d'un dépotoir illicite sur celui-ci. Une quantité importante de matières résiduelles est présentes sur et dans les sols du site à l'étude, sans ouvrage de confinement d'aucune sorte. L'accumulation de matières résiduelles semble avoir débuté il y a plusieurs décennies et semble se poursuivre encore actuellement.

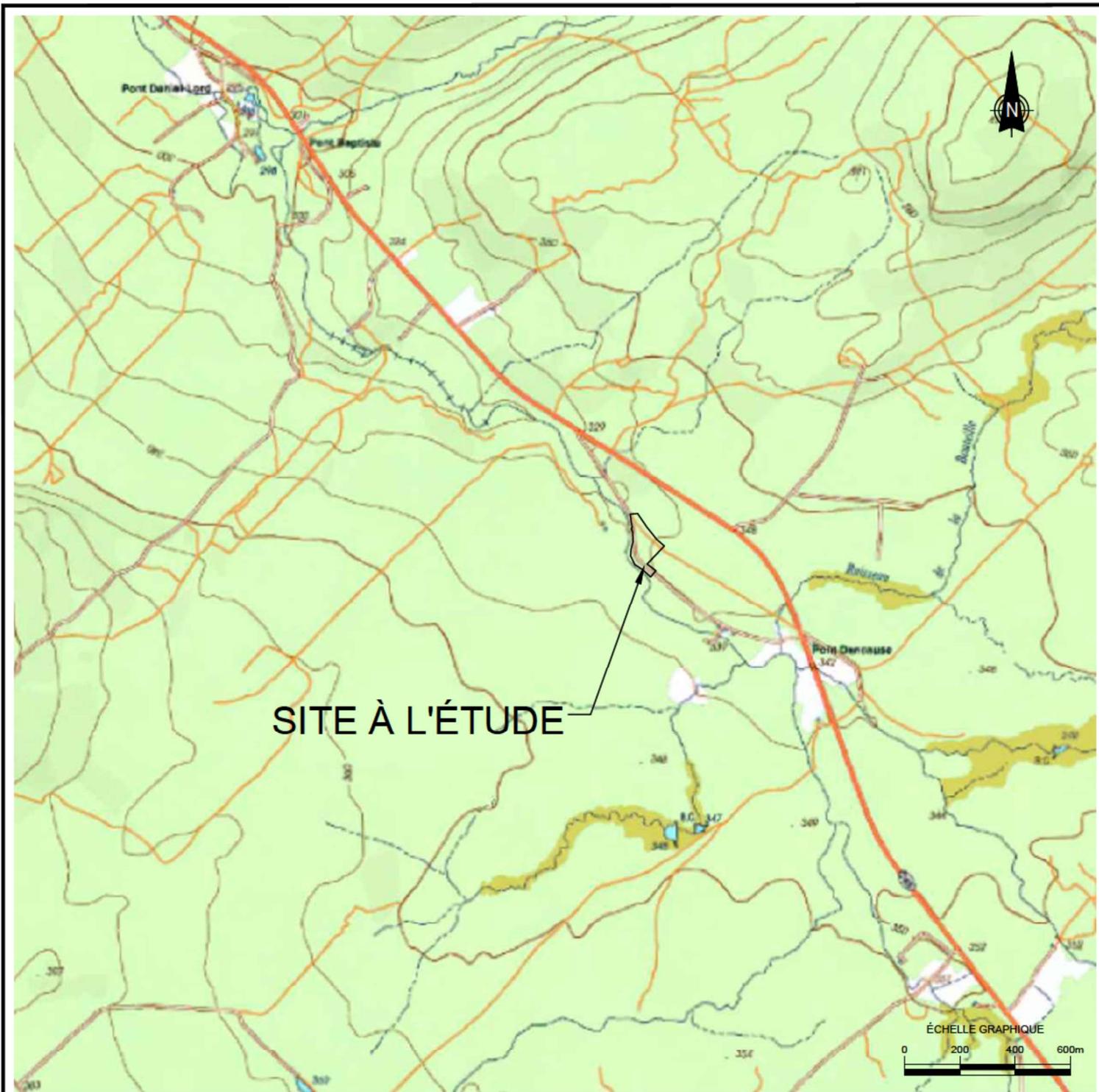
Tableau 1 : Sommaire du risque environnemental soulevé lors de la phase I

Source d'information	Observations visuelles lors de la visite de terrain et informations fournies par une résidente du secteur à l'effet que le site serait utilisé comme dépotoir illicite depuis des décennies
Indices terrains	Présence de matières résiduelles diverses en quantité importante en surface jusqu'à une profondeur inconnue
Contamination appréhendée	Contamination appréhendée dans les sols du site à l'étude.
Méthode d'échantillonnage	Échantillonnage aléatoire systématique.
Maillage d'échantillonnage	Sondages formant un maillage maximal de 25m par 25m et répartis sur l'ensemble du site à l'étude et plus dense dans les zones identifiées.
Paramètres analytiques	Hydrocarbures pétroliers (HP) C ₁₀ -C ₅₀ , hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), composés organiques volatils (COV) et métaux (13)

Compte tenu des risques environnementaux listés précédemment, la réalisation d'une étude de caractérisation environnementale de site phase II est recommandée sur le site à l'étude afin de vérifier la qualité environnementale des sols à l'endroit des éléments jugés à risque.

Finalement, tel que mentionné dans la norme CSA Z768-01, aucun élément nécessitant une attention spéciale n'a été observé sur le site à l'étude.

ANNEXE 1 – FIGURES



SOURCE : © GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2000



CLIENT
**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DE DES
 RESSOURCES NATURELLES**

PROJET
**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
 DE SITE PHASE I**
 RIVIÈRE BRAS D'APIC, SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD (QC)

N° PROJET
 2188-00

DATE:
 2020-11-05

CHARGÉ DE PROJET

N° FIGURE

N° LIVRABLE
 2188-00-01-1P

01

TITRE

PLAN DE SITUATION

LEGENDE

- Limite du site à l'étude
- Route/chemin
- Cours d'eau
- Risque environnemental
- ◆ Zone à forte densité de matières résiduelles



Route 285

Boisé

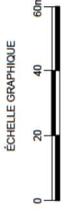
Zone 1 à forte concentration de matières résiduelles

Rivière Bras d'Apic

Zone 2 à forte concentration de matières résiduelles

Zone 3 à forte concentration de matières résiduelles

Boisé



ÉCHELLE GRAPHIQUE

CLIENT

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DE DES
RESSOURCES NATURELLES

PROJET

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE PHASE I

RIVIÈRE BRAS D'APIC, SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD (QC)

TITRE

PLAN DE LOCALISATION

N° PROJET

2188-00

DATE

2020-11-05

CHARGÉ DE PROJET

DESSINÉ PAR :

N° LIVRABLE

2188-00-01-1P

N° FIGURE

02

ANNEXE 2 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Photo 1 : Vue générale d'un ancien chemin forestier traversant le site à l'étude.



Photo 2 : Vue de la rivière Bras d'Apic, situé à l'ouest/sud-ouest du site.



Photo 3 : Carcasse de voiture présente à travers d'autres matières résiduelles sur le site à l'étude.



Photo 4 : Différents types de débris retrouvés sur le site à l'étude.



Photo 5 : Bidons d'huile à moteur observé en quantité importante sur le site.



Photo 6 : Vue générale de débris retrouvés sur le site.

ANNEXE 3 – DOCUMENTS PERTINENTS

Fiche descriptive

Site Rivière Bras d'Apic

Description du site occupé	
Localisation	Région de Chaudière-Appalaches Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard Canton Lessard, Rang A, lot 10
Coordonnées :	UTM 19, 5204114 Nord, 407657 Est Géographique : Longitude : -70° 12' 51" Latitude : 46° 59' 03"
Type de travaux à effectuer	Évaluation environnementale de site de phase I et l'élaboration des besoins de phase II, si nécessaire
Description du site	<p>Suite à l'inspection du 26 juillet 2018, plusieurs contenants vides (huile moteur, peinture, silicone, solvant, combustible à briquet, etc...) avec un potentiel de contamination furent observé sur le site. Bien qu'aucune évidence de contamination directe ne fût relevée, il est probable que des contaminants se sont écoulés de ces contenants.</p> <p>Le dépotoir illicite est localisé dans un secteur forestier. Plus précisément, en bordure de la rivière Bras d'Apic, en pente inclinée vers cette dernière. Il y a quelques résidences qui sont situées à 250 m. à l'est. La nature et les propriétés du sol sont inconnues.</p> <p>Sur environ 10 000 m², le sol est jonché, à densité variable, de déchets d'origines domestiques diverses (ordures ménagères), une carcasse d'ancienne voiture et de matériaux de construction. Sur le site principal (environ 2000m²), l'étendue, l'épaisseur estimée et la nature des déchets, suggère que le site fut utilisé comme dépotoir illégal pendant des décennies. Des échanges verbaux avec la citoyenne à l'origine de la dénonciation, confirme ces observations. Aucun responsable n'a pu être identifié au moment de l'inspection.</p>
Dimensions approximatives	10 000 m ²
Accessibilité	De St-Cyrille-de-Lessard, prendre la route 285 vers le sud-est sur 7,5 km, prendre le chemin à droite sur 280 m et de nouveau à droite (ancien chemin) sur 125 m jusqu'au site. Accessible en camion 4x4.
Particularité	

Photos

Description :

Site principal (Forte densité de déchets)



Description :

Site principal (Forte densité de déchets)



Description :

Site principal (Forte densité de déchets)



Description :

Site principal (Forte densité de déchets)



Description :

Site de déchets dispersés



Description :

Site de déchets dispersés



ANNEXE 4 – LIMITATIONS DE L'ÉTUDE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

Le présent document a été préparé par Nvira Environnement Inc. pour le bénéfice du client et pour son utilisation par celui-ci, et ce, exclusivement pour les fins auxquels il est destiné. Ce document doit être utilisé dans son intégralité et Nvira Environnement Inc. se dégage de toute responsabilité en cas de son utilisation partielle.

Le contenu du présent document s'appuie sur les informations et les données disponibles et obtenues au moment de la réalisation du mandat et il ne vise que la propriété et les travaux décrits aux présentes. Également, les conclusions de ce document ne s'appliquent qu'au moment de la réalisation des travaux et à l'endroit où ceux-ci ont été réalisés et elles ne peuvent être extrapolées dans le temps ou à des endroits qui n'ont pas été investigués.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette étude ont été menés afin de rencontrer les objectifs visés par le client, et ce, aux meilleurs des connaissances des signataires. Toutefois, il n'existe aucune garantie à l'effet que cette étude ait permis de révéler tout le passif environnemental de la propriété visée. Si l'état du site venait à changer ou si de nouvelles informations devenaient disponibles ultérieurement, il pourrait être requis de modifier en conséquence le présent document et de réévaluer, le cas échéant, les conclusions de cette étude.

Toute utilisation de ce document par un tiers ainsi que toute décision basée sur les informations contenues dans ce document est l'unique responsabilité de ce tiers. Nvira Environnement Inc. ne saurait être tenue responsable pour d'éventuels dommages subis par un tiers résultant d'une décision ou action basée sur ce document.

Finalement, toute disposition présentée dans ce document n'est pas et ne doit pas, en aucun cas, être considérée comme un avis juridique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Loi sur la qualité de l'environnement, section IV.2.1 – Protection et réhabilitation des terrains

Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains

Association canadienne de normalisation, *Norme Z768-F01 (C2012) – Évaluation environnementale de site, phase I*, émise en 2001, confirmée en 2012, 22 pages.

Association canadienne de normalisation, *Norme CAN/CSA-Z769-F00 (C2013) – Évaluation environnementale de site, phase II*, émise en 2000, confirmée en 2013, 22 pages.

Fulton, R.J., compilateur (1995). *Matériaux superficiels du Canada*. Commission géologique du Canada, carte 1880A, échelle 1 : 5 000 000.

Google Earth, image satellite de 2016.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*, émis en mars 2019.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Guide de caractérisation des terrains*, 2003.

Photographies aériennes n^{os} Q63310_023 (1963, 1:31 680), Q71114_004 (1971, 1:10 000), Q80114_023 (1980, 1:15 000), Q190197-129 (1990, 1:15 000) et Q03113-024 (2003; 1:15 000).

Sites Internet :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Plans de villes et villages du Québec (<http://numerique.banq.qc.ca/resultats>; consulté le 24 septembre 2020);
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (http://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp; consulté le 24 septembre 2020);
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Répertoire des terrains contaminés (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>; consulté le 24 septembre 2020);
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Système d'information hydrogéologique (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/>; consulté le 24 septembre 2020);
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Urgence-Environnement (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/urgence.htm>; consulté le 24 septembre 2020);

- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Carte interactive SIGÉOM, Carte géologique du Québec, édition 2012 (Robert Thériault, DV 2012-06) (http://sigeom.mrn.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCartelntr; consulté le 24 septembre 2020);
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Registre foncier du Québec en ligne. (<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>; consulté le 24 septembre 2020);
- Régie du bâtiment du Québec, Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé (<https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/liste-des-titulaires-dun-permis-dutilisation.html>; consulté le 24 septembre 2020);
- Régie du bâtiment du Québec, Registre des sites d'équipements pétroliers (<https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/repertoire-des-sites-dequipements-petroliers.html>; consulté le 24 septembre 2020);
- Secrétariat du conseil du Trésor du Canada, Inventaire des sites contaminés fédéraux (<https://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx>; consulté le 24 septembre 2020);
- Ville de Québec, Carte interactive (<http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/>; consulté le 24 septembre 2020)

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales : Cahier 1 – Généralités*, 2008, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, 58 pages, 3 annexes

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales : Cahier 3 – Échantillonnage des eaux souterraines*, émis en 2011, révisé en 2012, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, 60 pages, 1 annexe

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales : Cahier 5 – Échantillonnage des sols*, émis en 2008, révisé en 2010, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, 57 pages, 3 annexes

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, *Modes de conservation pour l'échantillonnage des sols*, DR-09-02, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2013, 5 pages

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, *Liste des méthodes suggérées pour réaliser des analyses en laboratoire – Eaux souterraines*, Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, *Liste des méthodes suggérées pour réaliser des analyses en laboratoire – Sols*, Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, révisé en 2008